

SAINTPARIZELECHATEL

LA GAZETTE / N°60

MARS 2018



N° 60

MAGAZINE SEMESTRIEL CONCU, REDIGE ET EDITE
PAR LA MAIRIE DE SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
Tél. 03 86 21 08 44

MAGAZINE IMPRIME PAR
INORE GROUPE IMPRESSION - 58640 VARENNES-VAUZELLES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SOMMAIRE

05/

Mairie / Ecole

Des infos, des nouveautés, tout ce qu'il faut savoir sur votre commune et vos services municipaux.



17/

Patrimoine



18/

Actualités



Un nouveau site internet

19/

Nos Partenaires

24/

Nos Commerçants

26/

Nos Associations



Revenons sur les sorties et animations qui ont marqué les 6 derniers mois, et jetons un oeil sur les événements à venir.

34/

Renseignements utiles

35/

Etat civil



La Réception

Restaurant traditionnel et Alsacien

28 Grand Rue
58490 Saint Parize le Châtel

Tel: 06-82-07-29-97
restaurantlareception@gmail.com
Ouvert du mercredi midi au dimanche soir



EDITO

LA GAZETTE / N°60 - MARS 2018

L'EDITO/



LA REDAC'

Directeur de publication :
André Garcia (Maire)

Journalistes & photographes :
Commission communication :
Lisiane Delbet (Adjointe)
Fernand Barbosa
Annick Friaud
Isabelle Laleuve
Philippe Morizot
Olivier Philippeau
Associations
Partenaires

Conception & Mise en page :
Violaine Rousselet

UNE REMARQUE...
UNE QUESTION...
UNE INFORMATION A
NOUS COMMUNIQUER...
Contactez la rédaction :

☎ 03 86 21 08 44

Avenue de la Mairie
58490 Saint-Parize-Le-Châtel

mairie-sympa@wanadoo.fr

Retrouvez votre Gazette en
téléchargement gratuit sur notre
site internet

www.saint-parize-le-chatel.fr
et sur notre page facebook :

Mairie de Saint-Parize-le-Châtel

Madame, Monsieur,

Nos associations ont connu beaucoup de bouleversement ces derniers temps. Mme Mayot vient de nous quitter. Colette était Présidente de l'association Hérédité, association qui œuvre pour la généalogie mais également pour conserver les souvenirs de notre village. Colette a su, au fil du temps, entretenir les contacts avec notre amie Lucy et les Etats-Unis. Grâce à son travail, souvent dans l'ombre, elle a été d'une aide plus que précieuse dans la sauvegarde du château d'eau et dans le devoir de mémoire que nous avons engagé depuis 2014.

Christophe Lyons, Michel Fauchet, Roger Mayaux ont décidé de quitter leurs fonctions respectives de Président de l'ACSPMC (vélo), du Comité des Fêtes et des Cheveux d'Argent. Au nom de la commune, je les remercie pour toutes ces années passées à animer notre village. Je souhaite bon courage à Véronique Lacroix et à Daniel Le Roux qui prennent le relais et espère que l'association des « Cheveux d'Argent », suite à la mise en sommeil du bureau en janvier, puisse rebondir avec d'autres volontaires. L'équipe aux commandes de l'Amicale a annoncé son retrait à la fin de cette année. Pour le bien de notre école et de ses élèves, un appel à la succession a été lancé, il doit être entendu.

Autre animation que le conseil municipal souhaite développer, c'est notre commerce local. Il est le point de rencontre quotidien ou du week-end. C'est dans les commerces, sur le marché que l'on se rencontre, que l'on apprend les dernières nouvelles ; ce qui nous permet d'échanger, de vivre ensemble. Ce sont des emplois, de l'activité économique, des impôts et taxes qui reviennent à la commune donc à tous.

Le commerce local joue un rôle social pas assez reconnu. Nos anciens ont besoin de cette proximité, mais ils ne peuvent à eux seuls assurer la pérennité économique de cette activité. Nos commerçants ont tout simplement besoin de clients. Nous avons tous un rôle à joué en ayant le réflexe « commerce local ». Nous participons ainsi à aider nos aînés à vivre chez eux et avec nous dans de bonnes conditions. Une seule certitude : le temps passe vite et nous vieillissons tous. Donc travaillons, dès à présent, pour notre avenir d'anciens.

Le commerce local est un apport pour l'ensemble de la population certes mais, c'est aussi un élément qui nous concerne tous individuellement, voir égoïstement. Ainsi plus l'attractivité d'un territoire est importante, plus l'envie de venir y vivre est forte. La valeur immobilière s'en ressent et chacun sait qu'il est plus facile de céder ou de louer un bien dans un endroit plein de vie que dans un village sans service et sans commerce. Le conseil municipal sait pouvoir compter sur les Saint Parizoises et Saint Parizois pour faire qu'ensemble, nous agissions pour que notre commune soit toujours aussi attrayante et enviable.

André GARCIA
Maire

HOTEL * RESTAURANT**
LE PADDOCK *SERVICE rapide*

RESTAURANT OUVERT À TOUS
ENTIÈREMENT RÉNOVÉ EN 2016



ouvert 7/7
midi 12h/14h
soir 19h30/22h

formule déjeuner
3 plats
15 € midi
hors WE et jours fériés

MENU ARDOISE
2 plats 17,50 €
3 plats 20,50 €

bardonnay 58470 magny-cours
tél. 03 86 21 22 33 restaurant@hotelpaddock.com

• MARIAGE • BANQUETS • ANNIVERSAIRES • BAPTÊMES •

www.hotelpaddock.com

Donner plus que l'impression



FONDATION
DactylOMR

ECOLE

Notre école accueille cette année 138 élèves, 51 en maternelle, et 87 en élémentaire, répartis en 6 classes.

Nous sommes revenus au rythme de la semaine de 4 jours (lundi mardi jeudi et vendredi)

Inscriptions : Nous prenons les élèves à partir de deux ans. Les inscriptions se sont faites en mairie **du 12 au 17 mars**. Si vous avez oublié d'inscrire votre enfant, contactez la mairie aux heures d'ouverture habituelle. Après l'inscription, un RDV est nécessaire avec le directeur pour l'admission de votre enfant dans une classe.

Concernant les enfants de 2 ans, nous prévoyons une bonne rentrée en septembre 2018 puisque 17 enfants seront concernés. Si vous hésitez, venez rencontrer le directeur qui vous présentera l'intérêt de scolariser un enfant dès 2 ans.

Depuis la rentrée, nous avons vécu...

SPECTACLE DES 3 CHARDONS



Jeudi 19 Octobre 2017, les élèves de la Toute Petite Section au CP ont assisté au spectacle financé par L'Amicale « Le Bel oiseau », joué par la compagnie des 3 chardons. L'occasion pour eux d'apprécier l'histoire pleine d'espoir de Petit Louis qui a fabriqué un oiseau : son bel oiseau, une simple marionnette en bois, mais qu'il espère perfectionner dans le but de la faire voler ; mais le bel oiseau s'envolera-t-il ?

USEP



Le mercredi 18 octobre 2017 après-midi, 25 élèves de CP, CE1 et CE2, encadrés de 8 adultes, se sont rendus à l'île Caqueret à Decize pour suivre les indices de messages en messages, se cacher pour ne pas être repéré dans le jeu du guetteur, observer des photos pour se repérer dans le jeu « Le rallye photos en étoile », décoder un plan dans le parcours suisse... sans jamais perdre le nord ! Ces jeux d'orientation, préparés pendant le temps scolaire, ont beaucoup plu aux enfants qui ont profité d'un temps idéal pour courir toujours plus !

Le mercredi 15 novembre 2017, la promenade des Halles de Decize accueillait 800 élèves de CM1 et CM2 pour le cross départemental. 18 élèves de Saint Parize, très motivés, ont par-

ticipé aux courses individuelles et à la course collective. Dans les courses individuelles, de belles premières places : Paul 2^{ème}, Iliès 4^{ème}, Yaniss 5^{ème}, Arthur 9^{ème}, Maëlys 14^{ème}, Emma 4^{ème}, Clémence 12^{ème}, Jean 10^{ème}, Gaëtan 17^{ème}.

Bravo aussi à Léona, Anaïs, Chad, Inès, Samson, Ilan, Luca, Tom et Joris qui sont allés jusqu'au bout de leur course ! Pour la course collective, les Saint Parizois remportent une splendide deuxième place ! Bravo à tous les participants et aux parents qui ont accompagné.

Le bilan des 2 courses ont permis aux élèves de remporter la première place du classement ville de Decize : une coupe leur a été remise le jeudi 1^{er} février par Elie Odouard, délégué départemental USEP !

Les missions du SIEEEN

aménager les lieux publics, distribuer de l'énergie, améliorer le confort et la sécurité, traiter et valoriser les déchets ménagers, promouvoir les énergies renouvelables et développer l'e-administration

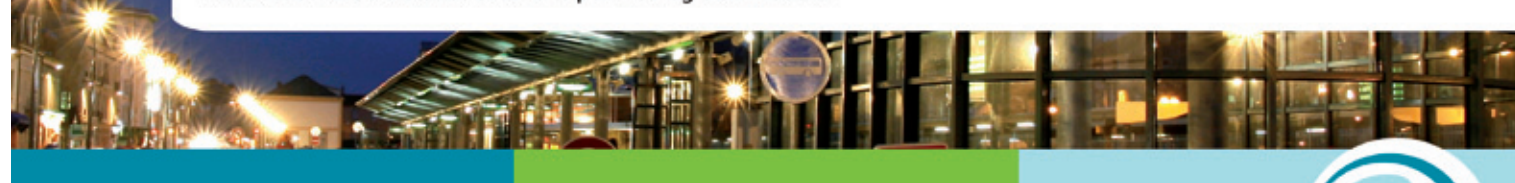
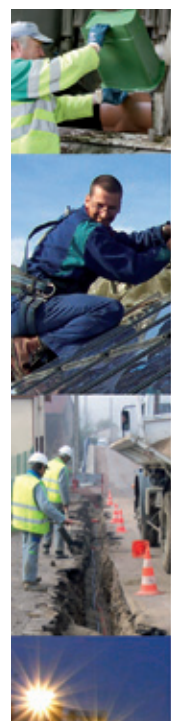
Éclairage public, maîtrise de l'énergie, Service d'Informations Territoriales des Collectivités

Le SIEEEN est un partenaire privilégié de la municipalité de Saint-Parize-le-Châtel sur plusieurs domaines. Il accompagne la commune depuis de nombreuses années dans la **gestion de son éclairage public**. En 2014, plusieurs travaux ont été réalisés, avec notamment la dissimulation et l'enfouissement des réseaux électriques à "Moiry", ainsi que ceux d'éclairage public, de télécommunication et l'installation de nouveaux candélabres.

Le Syndicat assure également depuis 2010, un **accompagnement énergétique** à la commune ; avec l'appui des conseillers en énergies partagées du service Patrimoine et Énergies, qui ont proposé plusieurs plans d'action en faveur des économies d'énergies. La commune a rejoint dernièrement le **groupement d'achat d'énergies bourguignon pour le gaz et l'électricité**, géré par les quatre Syndicats Départementaux d'Énergies de la région.

Par ailleurs, Saint-Parize-le-Châtel est abonnée au logiciel de système d'information géographique du SIEEEN "Ptolémée". Le Service d'Informations Territoriales des Collectivités assure également l'**assistance informatique** de la commune depuis une quinzaine d'années, comprenant :

- des visites curatives et préventives,
- de la fourniture de matériels informatiques,
- une assistance à distance et sur site pour les logiciels métiers.





Semaine des valeurs de la République

Chaque classe a travaillé sur un thème, et présenté son travail à ses camarades en présence du maire et de conseillers municipaux.

Les élèves de maternelle ont travaillé l'Axe de la sensibilité du Parcours Citoyen: Se sentir membre d'une collectivité dans le but d'apprendre à exprimer ses émotions, percevoir les autres et leurs différences, verbaliser ses émotions. Après un travail autour d'albums les élèves ont réalisé une création (bouteilles des émotions pour les TPS-PS, petit album pour les MS, imager des émotions pour les GS)

Les CP ont participé au projet d'Action contre la faim : après avoir découvert à travers une vidéo la vie en Ethiopie, et le problème majeur des enfants : la malnutrition, les enfants ont créé des cartes de voeux, vendues au marché de Noël au profit des enfants d'Ethiopie. Les élèves de CE et CM ont soutenu leurs camarades en s'associant au projet en réalisant aussi des cartes à vendre.



Handisport

Le vendredi 8 décembre, dans le cadre de la semaine des valeurs de la République, les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1, et CM1-CM2 ont participé à différents ateliers autour du handicap.

Animés par des bénévoles du Comité Handisport de la Nièvre, ces ateliers ont permis aux élèves de mieux comprendre les différents types de handicap (auditif, moteur ou visuel). Ils ont pu approcher d'un peu plus près le quotidien des personnes handicapées.(deux photos)

Charte de la laïcité :

Les élèves de CM1CM2 ont inventé des saynètes pour illustrer plusieurs articles de la charte. Ils les ont jouées devant leurs camarades.



Spectacle de Noël offert par l'Amicale

Bien adapté pour petits et grands, avec de la magie et une participation active des élèves. Tout le monde a beaucoup apprécié. Le Père Noël est aussi venu partager un goûter, et faire des photos avec les classes.

Spectacle Pinocchio

Les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont assisté à un spectacle intitulé Pinocchio le 10 janvier à Varennes Vauzelles (Espace Gérard Philippe).

Le conte de Collodi à la fois drôle et effrayant, présente la misère et la précarité dans laquelle vit Gepetto et l'égoïsme de Pinocchio qui le conduit à vouloir toujours satisfaire son propre plaisir sans se préoccuper de la peine qu'il fait à Gepetto.

Le spectacle pose la question suivante : « Etre heureux est-ce rechercher à satisfaire son plaisir ».

Les élèves ont pu s'exprimer individuellement et donner leur point de vue sur l'attitude de Pinocchio.



UN CADEAU DE NOEL EN AVANCE DANS LA CLASSE DE TPS-PS-MS

Depuis Décembre, la classe est équipée d'un vidéo-projecteur. Un outil de travail qui a reçu un bel accueil de la part des élèves et de l'enseignante. Les occasions de l'utiliser ne manquent pas : projections des photos prises lors de la réalisation des ateliers cuisine ; projections d'oeuvres d'art ; projections d'albums ; visionnage de vidéos (documentaires animaliers) ; de belles séances de langage au programme ! Un grand merci



SARL TAXI DU CHANTENOIS

JOSE MARQUES & CHRISTELLE DEPATY

06 89 74 43 06 - 06 87 43 29 47

**Communes de stationnement**Chantenay-Saint-Imbert / Livry
Magny-Cours / Saint-Parize-Le-Châtel**TRANSPORTS MEDICAUX ASSIS**

Consultation, rayons, chimio, kiné, dialyse, ...

ENFANTS & ADULTES

Camps, CMPP, CATTP, scolaires, privés ou handicapés

A toute heure et à toute distance

Accessibilité
Aménagement de commerces

Plomberie
Salle de bain clé en main - Dépannage sanitaire

Couverture
Tuiles mécaniques - Ardoises

Assainissement
Raccordement collectif

Chauffage
Toutes solutions de chauffage

Boutique

E.P.N. SARL
3 rue de Marigny - 58160 Sauvigny Les Bois
sarl-epn@wanadoo.fr
03 86 68 60 99

M M A

Auto - Habitation - Santé - Epargne
Particuliers - Professionnels - Agriculteurs

Ghislain DE CHATELPERRON
Agent Général - TOUTES ASSURANCES

64 rue Paul Vaillant-Couturier - 58000 NEVERS
Tél. 03 86 61 06 95 - Fax. 03 86 36 31 16
E-mail : g.dechatelperron@mma.fr

CITROËN

GARAGE DU PANAMA
14 RUE DE MOULINS
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

APPELEZ-NOUS
03 86 37 40 60

✓ Véhicule neuf ✓ Après-vente
✓ Véhicule d'occasion ✓ Pièces de rechange

nature esthetic'
beauté et bien-être au naturel

2 rue Soufflet
58470 Magny-Cours
Tél. 03 86 58 02 47

Retrouvez-nous sur facebook

BIO
Cosmétique
Carte Cosmétique

Soins du visage Epilations Soins du corps
Manucure Maquillage

Alain PERNES

Serrurerie - Portail - Balcons - Rampes d'escalier
Menuiserie Bois PVC - Stores - Isolation
Plaques de plâtre

Impasse des Jalons
La Garenne
58160 IMPHY
Tél. : 03 86 23 10 50
Fax : 03 86 23 10 74
E-mail : alain.pernes@orange.fr

BIBLIOTHEQUE**LA BIBLIOTHEQUE : Un lieu pour tous à tous les âges**

Les 6 classes de l'école, la micro-crèche et 15 individuels ont participé à l'échappée lecture, prix de littérature jeunesse organisé par la bibliothèque de la Nièvre. Quel plaisir pour les enfants de voter comme des grands!

Nous recommencerons cette année. Les inscriptions commenceront en juin pour les individuels et en septembre pour les groupes.

Les animations à venir :**Mercredi 23 mai 15h30 :**Atelier pop-up :
création d'un chateau fort**Mardi 5 juin à 16h :**

Départ de l'échappée lecture

Mercredi 20 Juin 15h30 :

Histoires de musique

Projet pour 2018**La bibliothèque fait peau neuve!****Création du coin bébé lecteur et réorganisation de la bibliothèque.****Pour cela, la bibliothèque sera fermée du 10 au 23 avril inclus.**

La bibliothèque est ouverte au public, le mardi, de 16 h à 18 h, le mercredi, de 14 h 30 à 17 h, le vendredi, de 16 h à 19 h, et le samedi, de 10 h à 12 h.



Lieu de vie, de culture, de rencontre(s), c'est ça, la bibliothèque.

L'échappée lecture

Prix de littérature jeunesse organisé par la Bibliothèque de la Nièvre

Dans ta bibliothèque
du 1^{er} juin au 30 novembre 2017

En partenariat avec l'Association des Azas des Bibliothèques de la Nièvre

Nièvre
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
www.nievre.fr

REAMENAGEMENT DE MOIRY



La traversée de Moiry va être plus sécurisée et embellie, grâce à des travaux qui ont débuté mi-octobre 2017 et se termineront en mars 2018 pour une 1^{er} tranche.

Le premier volet traité est celui de la vitesse de traversée du hameau. Les radars pédagogiques ont enregistré jusqu'à 150 km/h. De nuit, certes, mais quand même... !!!!

Pour assurer une plus grande sécurité un îlot central a été installé à l'entrée nord réduisant ainsi la largeur de la chaussée. Une zone surélevée d'une dizaine de mètres de long sera créée à hauteur de la place du lavoir.



Le second volet est celui de l'embellissement. Il concerne la partie de la place du lavoir au croisement de la route de Mars. Les trottoirs ont été repris en stabilisé, les bordures refaites en ciment. Des plantes et des arbres viendront végétaliser l'ensemble. La place elle-même sera réaménagée sur son côté ouest, mise en herbe et agrémentée de fleurs et d'arbustes. La chaussée de la rue des Génétiaux sera refaite en enrobé. Ce programme avait été présenté en septembre 2017 dernier aux riverains lors d'une réunion d'information. L'idée séduisante avait paru faire l'unanimité. Une longue période d'intempéries de



décembre à février n'a pas permis de terminer ces travaux plus rapidement. Nous espérons qu'à la lecture de cette gazette, mi-mars, l'aménagement de Moiry sera une réalité.

2018 sera consacrée à

- l'étude d'une 2^{ème} tranche (du carrefour de la route de Mars à la sortie sud)
- la préparation des dossiers de subvention
- provisionner la dépense pour des travaux en 2019

PANNEAUX

PARTICIPATION CITOYENNE = VOISINS VIGILANTS



Pour nos visiteurs, deux panneaux de « Bienvenue » ont été installés route du circuit permettant de faire connaître nos commerces locaux et notre patrimoine....



En Août dernier, l'équipe municipale recevait Joël Mathurin, Préfet de la Nièvre, et le lieutenant-colonel Delafon, du groupement de gendarmeries de la Nièvre et les 25 référents de la participation citoyenne pour signer la convention entre la préfecture, la gendarmerie et la commune. Photo

Une seconde réunion réunissant non plus 25 mais 47 volontaires de la « Participation Citoyenne » a eu lieu le 12 décembre en présence du Major Haziak, commandant de la communauté de gendarmerie de St Pierre le Moutier. Le major a précisé le fonctionnement de cette participation citoyenne rappelant qu'en aucun cas celle-ci ne doit se substituer à la gendarmerie.

En cas de besoin, les participants recevront des informations les invitant à être vigilants. Une méthode d'identification de véhicule et d'individu a également été enseignée.

Le maire a rappelé que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et qu'il se tient à disposition pour tout concitoyen ou concitoyenne qui veut rejoindre les St Parizois devenus acteurs de leur sécurité.

Le 13 décembre, les panneaux indiquant la mise en place de ce dispositif ont été posés aux entrées du village.



LES RETOMBEES DU WEEK-END AMERICAIN



En octobre dernier, la municipalité a réuni tous les bénévoles ayant apporté leur concours au week-end commémoratif du mois de juin (le centenaire de l'arrivée de l'hôpital américain) pour

un pot de l'amitié précédé d'un diaporama.

Ce fut, aussi, l'occasion pour Colette Mayot, présidente de l'association Hérédit, de remettre à André Garcia, maire, un chèque de 5.023,50 €. Cela représentait le montant des recettes de la vente d'une partie des livres (257) des « Vignettes de Moiry », offertes par Lucy de Vries\Duffy et dont Hérédit avait la gestion. Lucy avait fait rééditer à cinq cents exemplaires, spécialement

pour la commémoration, le livre de sa mère, Rebecca Goethe, ensemble de petites nouvelles de l'époque relatant la vie du village de Moiry.

Cette somme d'argent a servi à couvrir certains frais du week-end mais à terme permettra de lancer un autre projet en 2018, toujours en rapport avec le centenaire à savoir la réfection des tombes du carré militaire 14/18 au cimetière communal.

Pratique : Le livre est toujours disponible en mairie au prix de 19,50 €.

REPAS DU CCAS



Affluence comme le veut la tradition, le repas du CCAS s'est déroulé dans la continuité de la commémoration du 11 Novembre. Dans la salle des fêtes, cent quinze convives ont partagé le repas préparé par « L'Absolue » de Magny-Cours. Un moment de partage et de rencontre avec les personnes de plus de 65 ans.

JYL/JDC Nov 18

Les personnes de plus de quatre vingt ans qui n'ont pu participer au repas ont reçu la visite des membres du CCAS pour un petit moment de convivialité et la remise d'un colis de fin d'année.

Bureau du CCAS :

La mise en place d'un transport sous forme de navette « Domicile/bourg » pour permettre aux personnes, ayant des problèmes pour se déplacer, de se rendre en centre bourg le samedi matin (marché, commerces, poste, mairie...) est actuellement à l'étude. Si ce service peut vous intéresser, rapprochez-vous de la mairie

Tél. 03 86 21 08 44.



HOMMAGES

CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918 - HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS AU COMBAT

Le nécessaire devoir de transmission se poursuit ...
La municipalité, en collaboration avec l'école et l'Association Hérédit, entame, pour la quatrième année consécutive, son programme d'hommage aux soldats inscrits sur le monument aux Morts de la commune.

Ceux qui sont tombés au front pendant la Grande Guerre, celle de 14-18. L'idée est que, à chaque anniversaire du décès d'un soldat, son effigie sous la forme d'une maquette soit installée sur l'esplanade devant la mairie par les élèves de CM 2 qui ont pour mission de transmettre ce devoir de



mémoire aux élèves de CM 1 qui les suivent. C'est l'occasion de sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République.
Cette année 2018 sera plus particulièrement dédiée à Colette Mayot, Présidente de l'Association HEREDIT pour ses travaux de recherches.



Prochains hommages :

PRAT Albert 30 Mars
TALPIN Ernest 9 Mai
GAULIAI Marcel Emile 23 Juillet
De la BROSE Georges 28 Juillet

HOMMAGE

à

RICHARD Georges
23 Ans Chasseur – Matelot

MORT POUR LA FRANCE
A Dunkerque (Pas-de-Calais)

Le 29 Septembre 1917

HOMMAGE

à

ROSIER Jean
23 Ans Soldat
37^{ème} Régiment d'Infanterie

MORT POUR LA FRANCE
A l'Hôpital de Nancy
(Meurthe et Moselle)
Le 16 Octobre 1917

HOMMAGE

à

BOULE Baptiste
20 Ans Soldat
3^{ème} Régiment de zouave

A Samogneux (Meuse)
Le 25 Novembre 1917

CEREMONIES

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



C'est d'abord au monument aux morts du cimetière communal, devant les portes drapeaux, les Anciens combattants, les élus, les pompiers et les enfants de l'école, nombreux malgré un temps pluvieux et venteux et la population que s'est déroulée la cérémonie du 99^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice. Après le discours de Monsieur le Maire appelant les jeunes générations

à se souvenir et lectures du message du Ministre des Armées et celui de l'UFAC lu par Océane, Messieurs MICHEL (FNACA) et NIVOIT (1er Adjoint) ont déposé les gerbes en souvenir des jeunes soldats tombés au champ d'honneur. La cérémonie s'est poursuivie au Mémorial Américain où a retenti, en ce lieu, pour la deuxième fois l'hymne américain. Un vin d'honneur servi à la mairie a clôturé ces commémorations.

Pour le centenaire du 11 Novembre 2018 prévue l'après-midi, la cérémonie revêtira une touche particulière puisque nous inaugurerons le carré militaire 14/18, la réfection des 11 tombes recensées devant intervenir au printemps prochain avec le soutien

de l'Association du Souvenir Français. Cette cérémonie clôturera l'action engagée par la Municipalité, l'école et l'Association Hérédit sur le devoir de mémoire du Centenaire de la Grande Guerre.

Nous comptons sur la participation des enfants de l'école et notamment des CM1 et CM2 de l'année scolaire 2018/2019 mais aussi sur ceux qui ont ou auront reçu un diplôme pour leur participation à ce devoir de mémoire et ce depuis, l'année scolaire 2014/2015

SOUVENEZ-VOUS :



Groupe 2014/2015



Groupe 2015/2016



Groupe 2016/2017

et si vous souhaitez participer inscrivez-vous à la Mairie

Pour les tombes des soldats 14/18 recensées dans le cimetière communal, nous recherchons les éventuelles familles de :

CHEVRIOT J. Baptiste - DENIS Louis - DESABRES Antoine - DUPRE Emile - GIROD Fernand Pierre - LAMOULSIERE Pierre - LORIOT Gabriel - MONTUPET Antoine - PRAT Albert - RACLIN Pierre - TRESORIER François

Faites-vous connaître en mairie.

RENCONTRE MUNICIPALITE/AGRICULTEURS



Décembre 2017 : Le conseil municipal a reçu les agriculteurs de la commune.

Différents sujets ont été abordés. D'abord, celui de l'urbanisme en relation avec le Scot et la révision du Plu de la commune. Jean-Paul Nivoit, adjoint, a rappelé qu'un élément important de ces modifications est le maintien de la surface de la terre agricole. Ensuite, André Garcia, maire, a commenté la projection de l'Insee sur l'évolution démographique du territoire, à l'horizon 2050. Évolution qui laisse apparaître une diminution du solde naturel de population. Il a aussi évoqué les nou-

velles compétences de la communauté de communes. La problématique de la collecte des déchets, liés à la profession d'agriculteur, a été soulevée par Roger Chocat, adjoint. Marie-France de Riberolles, adjointe également, a présenté la mini-crèche. Pour finir, une information globale a été passée sur les travaux de la commune, avec l'aménagement de Moiry et la voirie. JYL (Journal du Centre Nov 17)

TELETHON 2017



Cette année encore, les équipes municipales de Magny-Cours et Saint-Parize-le-Châtel ont uni leurs efforts pour défendre la cause du Téléthon, le vendredi 8 décembre. Après des sorties nocturnes, les années passées sur le grand circuit, c'est la même chose, à savoir une déambulation de nuit, à pied, roller, patinette... qui était proposée mais cette fois, sur le circuit club. La boucle faisant 2.525 m, chacun pouvait parcourir la distance qu'il souhaitait en se limitant à un tour ou en les



enchaînant. Le but étant, tout de même, de collecter des fonds pour la cause du Téléthon, une urne a été placée à la porte du circuit pour recevoir les dons (déductibles des revenus). L'ouverture du circuit était prévue à 18 h 30 pour un départ sur la piste à partir de 19 heures. La pluie et les rafales de vent glacé en ont découragé plus d'un, et c'est seulement soixante-dix courageux qui ont bravé les éléments, et ont eu le temps d'effectuer un ou deux tours avant qu'une véritable tempête de neige ne débute.

Au terme de la balade, les boissons chaudes servies ont été très appréciées. La collecte a évidemment pâti de la réduction de la participation. Total urne : 572.37€. Sandrine, gérante de la brasserie « Le Cercle » avait mis à disposition ce soir là, et nous la remercions, une 2ème urne qui a rapporté 219,35€, soit un total de 791,72€. Les organisateurs vous remercient et vous attendent encore plus nombreux pour l'édition 2018 en décembre prochain (Photos JYL, Journal du Centre 12/2017)

CINEMA

Dates des prochaines projections pour 2018 : Les Jeudis : 19 Avril - 17 Mai - 14 Juin - 19 Juillet - 13 Septembre - 11 Octobre - 08 Novembre- 06 Décembre. Affichage du programme sur le site de la mairie environ 3 semaines avant la projection. Tarif Plein : 5 € Tarif réduit : 3.00 €



PERSONNEL COMMUNAL

UNE NOUVELLE ARRIVEE



Depuis Novembre, un nouveau visage pour vous accueillir à la fois à l'agence postale, à la mairie et à l'école : Isabelle Morizot ..., pas totalement inconnue notamment pour les adeptes de la bibliothèque puisqu'elle a remplacé notre bibliothécaire, Violaine, lors de son congé maternité. Isabelle a, néanmoins, accepté d'assurer quelques heures de bénévolat dans le monde des livres.

NOEL DU PERSONNEL



Le 15 Décembre, les élus ont reçu, à la mairie, le personnel communal en activité et ses retraités pour fêter Noël. Au cours d'un apéritif dînatoire, André Garcia, le maire, a mis à l'honneur et remercié tous les agents qui œuvrent pour la commune, à longueur d'année, dans les services techniques et administratifs, les Atsem, les consultants pour l'école et responsable de la bibliothèque. Des cadeaux et des bons d'achat ont été remis à chacun. Pour la deuxième année consécutive, le Père Noël, a fait une halte avant sa grande tournée pour déposer, au pied du sapin, des cadeaux aux enfants du Personnel.



NOEL CHEZ LES COMMERÇANTS



Après l'installation des décors par nos agents communaux Jean-Luc, Gilles et Alain ... notre village s'est illuminé pour accueillir le Père Noël invité par nos commerçants pour le vin chaud toujours très apprécié par la population. Le Père Noël était devancé par les lutins du club de vélo, l'ACSPMC venu de Magny-Cours....



VOEUX DU MAIRE



La cérémonie des vœux s'est déroulée devant un parterre garni de représentants des communes voisines, du centre de secours de Saint-Pierre-le-Moûtier, des associations locales, de la population et de Patrice Perrot, député.

André Garcia a rappelé rapidement les points forts de l'action municipale passée, puis il a enchaîné avec l'idée qui guidera son travail cette année : faire de Saint-Parize une commune attractive, accueillante. « Il y va de l'intérêt de tous. » Et pour cela, il a évoqué les pistes à suivre : épauler les forces vives que sont les associations et les commerçants, sensibiliser encore la population aux questions de sécurité, de commerces de proximité, d'embellissement du cadre de vie, et encore élargir l'offre d'accueil des petits enfants, proposer du terrain pour l'installation de nouvelles entreprises.

Pourtant, « 2018 ne sera qu'une année de transition. Pas de grand projet ». Le Plu sera réactualisé, la poursuite des travaux de Moiry étudiée, la salle des fêtes certainement réadaptée, et enfin le site internet de la commune développé. Une autre marque particulière a été l'hommage de la commune à la mémoire de Colette Mayot, récemment disparue, qui était une figure du monde associatif local.

JYL (Journal du Centre) Janv 2018



Au cours de la cérémonie des vœux, une distinction particulière a été remise à Lisiane Delbet, adjointe. Cette distinction, l'épinglette officielle du centenaire de la participation des Etats-Unis d'Amérique à la Grande Guerre, certifiée authentique par The United States World War One Centennial 1917-1918 et offerte par Charles DeVries, neveu de Lucy DeVries venait récompenser le travail d'organisation de la Commémoration de l'arrivée des américains de juin 2017. C'est au village entier, pour son implication, que Lisiane a souhaité l'a dédier mais aussi et surtout à Colette Mayot, Présidente de l'Association Hérité, décédée le 9 janvier dernier, qui a contribué à faire revivre notre « Histoire ».

SAS HYDR'ELEC
Création et maintenance
dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement
Electrotechnique, Automatisme, Hydraulique & Traitements

Z.A. Le Rivier - 58000 SAINT-BENIN-D'AZY
Tél : 03 86 58 48 18
Fax : 03 86 58 55 30
Mail : sas.hydrélec@orange.fr
www.hydrélec-58.com

NOUVELLE STATION DE LAVAGE
SUR VOTRE AIRE DE REPOS DE
MAGNY-COURS
Ouverture 24h/24 - 7j/7

STATION DE LAVAGE

HAUTE PRESSION EAU CHAUDE ASPIRATEUR SÈPE TAPIS

CARTE D'ABONNEMENT
JETONS OU PIÈCES

Aire de repos AVIA de Magny-cours - 58470 Magny-cours - lavcar.magnycours@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS:
Alimentation en eau potable
Assainissements autonomes et collectifs
Adduction téléphonique
Récupérateur d'eau de pluie
Terrassement et génie-civil

S.A.R.L.
TRAVAUX PUBLICS DES AMOGNES

SAINT-BENIN-D'AZY (58270) - Parc d'Activité des Amognes, 1 rue F. Archer
NEVERS (58000) - 28 rue Gabriel Valette
Tél : 03.86.36.99.52 - Fax : 03.86.66.94.30 - Mail : tp.amognes@orange.fr

SARL PIGNOT
ENTREPRISE

Particuliers & Professionnels

VIDANGE

Fosse septique et toute eaux
DÉBOUCHAGE - NETTOYAGE
D'ÉGOUTS & CANALISATION
Bac à graisse - WC chimique
L'Orme - 03210 Saint Menoux

06 07 05 33 38 / vidange.pignot@orange.fr

PATRIMOINE

CHÂTEAU DE VILLARS

Hubert et Ana Sofia de Vassal continuent vaillamment les travaux de couverture du Château Fort de Villars. 11 ans de travaux qui nous ont presque fait oublier l'état dans lequel se trouvait cette ancienne place forte du Sud-Nivernais !

Les dernières ardoises sont tout juste posées sur les toitures des ailes basses côté Nationale 7, mais il restera encore à couvrir la tour Nord-Est et son pignon, effondrés en 2004. Une fois à l'abri des intempéries, il faudra encore installer planchers, portes, fenêtres... C'est la raison pour laquelle le Château de Villars vient d'être recensé parmi les 1900 Monuments Historiques Français en péril par le Ministère de la Culture.

Quelques élus parmi les 1900, particulièrement en milieu rural, feront objet d'un soutien particulier par l'Etat Français, dans le cadre de la mission que le Président de la République a confié à Stéphane Bern en 2017. La sélection est en cours !



CAMP DE L'HÔPITAL AMÉRICAIN : LES RECHERCHES CONTINUENT ...



le terrain, de manière plus approfondie. En effet, la majorité de mon travail consiste en des prospections géophysiques sur des secteurs de l'hôpital qui nous sont méconnus. Les trois secteurs que j'exploite sont carroyés en carrés de 50 m de côté, et je prospecte chaque carré un à un, par des allers-retours espacés de 1 m.

De cette manière, il nous sera possible d'approfondir nos connaissances sur le site, de manière physique. Le but est ici d'obtenir des données et images radar du sol et de ce qu'il contient : nous serons en mesure d'y déceler des vestiges et autres traces d'occupation (bâti, mobilier archéologique, fosses, canalisations...). Plusieurs jours de travail sur le site sont nécessaires pour couvrir les surfaces importantes de chaque secteur.

Par la suite, ces données serviront à identifier des secteurs exploitables dans le cadre d'un sondage archéologique (sorte de petite fouille ciblée) qui pourrait voir le jour avant l'été. «

Manon Mariette, Etudiante en archéologie

ACTUALITES

RE-OUVERTURE DU GITE

De Vézelay à St Jacques de Compostelle, le chemin des pèlerins passe par notre village. La mairie a meublé au 6 rue de l'église une maison (dans la cour de la grange Seguin) pour leur permettre de se reposer et prendre un repas. Généralement, ils viennent de Nevers par Aglan, Magny Cours. A l'étape suivante, beaucoup s'arrêtent au Veurdre où il y a aussi un gîte communal.



En 2017 le gîte communal des pèlerins a reçu pour la période de mi mars à mi octobre plus de 200 d'entre eux de toutes nationalités : français, Hollandais, Belges, japonais, danois, australiens, lituaniens. Ils se sont arrêtés dans notre village pour y passer une nuit, visiter notre crypte romane située sous le choeur de l'église. Des informations utiles (personnes à contacter) sont inscrites sur la porte du gîte. N'hésitez pas à donner ces indications aux pèlerins qui chercheraient leur chemin...

SITE INTERNET : CLIQUEZ, C'EST PAR ICI !!!!!



Cette modernisation de l'outil de communication qu'est le site internet de la commune, suit de peu la création de notre page FACEBOOK en mars dernier (voilà 1 an !), qui recense maintenant 320 abonnés et vous permet de retrouver l'actualité de votre village en tant réel, sur le réseau social le plus utilisé au monde.

A partir de la page mairie de ce réseau, vous avez un accès direct sur le site de la commune par un simple clic sur le lien : <http://www.saint-parize-le-chatel.fr/> et inversement les personnes n'ayant pas de compte Facebook peuvent consulter cette page directement sur le site.

Afin de commencer l'année 2018 du bon pied, nous avons décidé d'offrir un coup de pinceau important et nécessaire au site officiel de la commune. La tâche a été confiée à la société cantalienne, NET15, qui a donc repensé l'ergonomie du site, ainsi que son aspect visuel qui se veut être proche de la Gazette et du livret d'accueil, en termes de graphisme.

N'hésitez pas à aller consulter le site, il est accessible depuis le navigateur de votre ordinateur mais aussi depuis votre portable ou encore votre tablette, son référencement permet de le trouver rapidement, il figure en tête de liste (Tout cela simplement en tapant « site de Saint-Parize-le-Châtel »). Il propose des informations, bien sûr sur notre

commune (Mairie, école, associations, agenda, commerces, patrimoine....) mais aussi des liens sur d'autres organismes (Préfecture, Conseil Départemental, Région, pôle emploi....) sur nos partenaires (Syctom, office du tourisme, centre social....) et pour terminer un flux d'actualités, en temps réel, sur les articles concernant notre commune (source Le Journal du Centre). Des améliorations sont encore à apporter mais afin de rendre le site encore plus attractif et pratique pour ses habitants, nous faisons appel à vous pour nous faire remonter les problèmes que vous pourriez rencontrer sur le site ou pour nous informer sur les informations manquantes. Ecrivez -nous en utilisant simplement l'onglet « contact » du site.

NOUS ESPÉRONS QUE CE NOUVEAU SITE SAURA RÉPONDRE À VOS ATTENTES.

DATE DE LA FÊTE COMMUNALE : 26 ET 27 MAI 2018

Office de Tourisme

Votre Office de Tourisme est à votre service toute l'année pour l'accueil, l'information et la promotion.

Et de plus, notre programme mensuel des manifestations sur notre secteur et ses environs est disponible à notre guichet dès le 1er de chaque mois. Pensez à le demander ou venir le chercher afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !

Petit avant-goût du programme de notre SAISON ESTIVALE 2018 (Les premières dates officielles):

Visite « Chèvrerie de Saligny »
Mardi 10 avril - 14h - CHEVENON

Visite de « L'Huilerie Réveillée »
Mercredi 11 avril - 14h30 - ST PIERRE LE MOUTIER

Visite du Moulin à vent « Les évenées »
Mercredi 2 mai - 14h15 - ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Visite « l'art de l'apiculture »
Samedi 16 juin - 14h - MAGNY-COURS

Exposition artisanat et produits locaux
Du 02 au 28 juillet / 1er au 31 août

BALADES NATURE & PATRIMOINE
Lundi 20 au vendredi 24 août:

Visite du Moulin à vent « Les évenées »
Mer. 5 septembre - 14h15 - ST-PIERRE-LE-MOUTIER

D'autres à venir ...
Plus d'une vingtaine de sorties ou animations durant toute la saison d'avril à octobre proposée par l'Office.

Sans oublier la présence de notre office sur des stands lors des grands événements culturels et sportifs de l'été : la rando des Mariniers, les Foulées Saint-Pierroises, la Sauvignoise, ouverture lors des journées du patrimoine...

INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme de Saint-Pierre
Magny-Cours
2 rue Lieutenant Paul Theurier
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
Tél. 03.86.37.21.25
Fax. 08.11.38.74.76
Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

HORAIRE D'OUVERTURE :
LUNDI DE 14H À 16H
DU MARDI AU VENDREDI DE 9H30 À 12H ET 15H À 17H
SAMEDI DE 9H À 12H

CCLA

En construction, le bâtiment situé route du circuit à Ste Parize-le-Châtel accueillera très bientôt, la société ELLIPSE AUTO, entreprise spécialisée dans l'achat revente de véhicule Utilitaires, pick up 4x4.

Anne et Cédric GAUTHIER, gérant de la SARL ont décidé de s'installer sur notre commune et d'inscrire leur convivialité et leurs services en s'entourant d'une nouvelle équipe jeune et dynamique avec Caroline et Loïc.





NOS DECHETS, UNE RESSOURCE

Information du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier



Du nouveau sur les déchetteries . . .

Mise en place d'une nouvelle benne pour le déstockage de vos vieux papiers, livres, magazines...

A partir de février 2018, une nouvelle benne sera mise en place, sur les deux déchetteries du SYCTOM (déchetteries de Chantenay-St-Imbert et Magny-Cours).

Cette benne sera destinée à la collecte de vos grandes quantités de papiers (livres, magazines, journaux, autres papiers, ...) : *consultez les consignes de tri à droite.*

Ces nouvelles bennes complètent la collecte des papiers, via les sacs jaunes, collectés au porte à porte, tous les 15 jours. Vous pouvez toujours déposer vos papiers dans les sacs jaunes.

L'objectif est d'augmenter les performances de tri du papier sur notre territoire (19,1 kg/habitant en 2016).

Attention, seuls les papiers sont acceptés. Les emballages (bouteilles, boîtes de conserve, briques, cartonnettes) sont à déposer dans les sacs jaunes et seront, strictement, refusés sur les déchetteries.

Sont refusés dans les bennes papier : les feuilles plastique, les intercalaires plastique, les classeurs, les photos, le papier-peint, les sacs plastique...

Rappel des conditions d'accès aux déchetteries

POUR LES PARTICULIERS :

Les deux déchetteries sont ouvertes à tous les habitants des dix-sept communes adhérentes au SYCTOM.

Pour être autorisé à déposer vos déchets, chaque usager doit présenter le pass' déchetteries attribué à son foyer.

Ce pass' est remis gratuitement par les mairies (aux horaires d'ouverture habituels).

En cas de perte, présentez-vous en mairie pour obtenir votre nouveau pass' (remise gratuite).



L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers, dans la limite de 24 passages par an et par foyer (Limitation des passages depuis avril 2016).

Si ces 24 passages sont atteints, les passages supplémentaires vous seront facturés 6 €/passage.

L'usager, ayant atteint son quota annuel, peut contacter le SYCTOM. Des solutions peuvent être trouvées : aide et conseils pour réduire les déchets de jardin, conseil pour optimiser ses apports en déchetterie, recharge exceptionnelle de la carte, si des circonstances exceptionnelles (déménagement, travaux importants...) le justifient après vérification.

POUR LES PROFESSIONNELS :

L'accès aux déchetteries est autorisé aux professionnels du territoire ou aux professionnels travaillant sur le territoire. Les professionnels doivent obligatoirement présenter leur pass' professionnel (demande de pass' auprès du SYCTOM).

Pourquoi 24 passages annuels ?

Cette mesure a été prise pour lutter contre certains abus, de la part de professionnels notamment, qui ne devraient pas accéder gratuitement aux déchetteries du SYCTOM et, de la part de certains particuliers, utilisant abusivement les déchetteries (pour quelques-uns, plus de 70 passages par an).

Cela ne vise donc pas à pénaliser les usagers particuliers, mais à limiter les tonnages de déchets de déchetterie et donc les coûts, ensuite répercutés sur les impôts de tous.

24 passages annuels correspondent à une visite tous les 15 jours, ce qui convient largement à la très grande majorité des usagers (à savoir : 95 % des usagers, selon les analyses statistiques des deux dernières années).

Le dépôt des déchets est gratuit pour les cartons, la ferraille, les DEEE et l'huile de vidange. Pour les autres déchets, l'accès est payant, dès le premier m³ (8 € TTC/m³).



JE DEPOSE (en vrac)

NOUVEAU

Installation de boîtes à lire

Trois boîtes à lire ont été installées par le SYCTOM, pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2017 (fin novembre 2017) :

- Place de la Halle à Magny-Cours
- Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert
- Déchetterie de Magny-Cours

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, ces boîtes à lire permettent de donner une seconde vie à nos livres que nous n'utilisons plus.



QUEL EST LE PRINCIPE D'UNE BOITE A LIRE ?

Une boîte à lire permet d'avoir accès gratuitement à des livres.

Empruntez gratuitement un des livres déposés

Redéposez-le, ou pas, une fois votre lecture achevée

Déposez un ouvrage (essai, roman, bande-dessinée, documentaire...) pour le partager avec d'autres lecteurs.

JE PRENDS . . . JE LIS . . . JE PARTAGE.

L'accès est gratuit et ouvert à tous.



D'autres boîtes à lire pourront être mis en place par le SYCTOM, au cours de l'année 2018, en concertation avec les communes du territoire.

Les boîtes à lire sont fabriquées, par les agents du SYCTOM, à partir du bois de palettes récupéré sur notre territoire. Désormais, les palettes se transforment en ressources.



Changement de certains jours de collecte

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes de Dornes et de Saint-Parize-En-Viry ont rejoint Moulins Communauté (dans le cadre de la Loi NOTRe).

Après une année de transition, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier n'assurera plus la gestion des déchets sur ces deux communes, à compter du 1^{er} janvier 2018.



A compter du lundi 8 janvier 2018, une nouvelle organisation des collectes, effectuées au porte à porte, sera mise en place, par le SYCTOM, afin d'optimiser le service de collecte (meilleure répartition des agents et des matériels).

Inévitablement, cette réorganisation entraîne des modifications de jours de collecte pour certaines communes. Elles sont détaillées ci-dessous :

Azy-le-Vif	modification des semaines de collecte pour les biodéchets et les sacs roses et jaunes
Mornay-sur-Allier	modification des semaines de collecte pour les biodéchets
Neuville-les-Decize	modification des semaines de collecte pour les sacs roses et jaunes
Neuvy-le-Barrois	modification des semaines de collecte pour les biodéchets
Toury-sur-Jour	modification des jours et semaines de collecte pour les biodéchets et des semaines de collecte pour les sacs roses et jaunes
Saint-Pierre-le-Moûtier Ecarts	modification des semaines de collecte pour les biodéchets et les sacs roses et jaunes
Pour les autres communes	pas de changement de jour, ni de semaine mais possibilité de changement d'horaires de collecte

Nous vous invitons à être attentifs aux calendriers de collecte 2018. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, vous pouvez le télécharger sur le site du SYCTOM (www.syctomsaintpierre.fr – rubrique téléchargement).

Autres infos

SERVICE ENCOMBRANTS :

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchetterie pour se débarrasser d'objets volumineux, le SYCTOM propose une collecte payante des encombrants à domicile. Cette collecte se fait sur inscription préalable auprès du SYCTOM. Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique.

C'est un service payant :

⇒ 15 € le 1^{er} m³
⇒ et 10 € les m³ supplémentaires



HORAIRE D'OUVERTURE DES DECHETTERIES DU SYCTOM :

Déchetterie de Chantenay-St-Imbert				
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	FERMÉE		FERMÉE	
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉE		FERMÉE	
Vendredi	FERMÉE	14h à 17h	FERMÉE	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Dimanche	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de Magny-Cours

	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉE		FERMÉE	
Vendredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Dimanche	FERMÉE		FERMÉE	

Fermeture des déchetteries les jours fériés



SITE INTERNET DU SYCTOM :

Retrouvez les consignes de tri, les calendriers de collecte, les tarifs de vente des conteneurs et sacs pour la collecte des biodéchets et d'autres informations diverses sur le site internet du SYCTOM :

www.syctomsaintpierre.fr

Pour contacter le SYCTOM

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier
9 rue de Maison Rouge - 58240 Langeron
- Tel : 03.86.37.26.99
syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
- www.syctomsaintpierre.fr

CENTRE SOCIAL

LES MICRO-CRÈCHES

Afin de répondre aux demandes plus importantes des familles de Saint-Parize-le-Châtel et de Magny-Cours, le multi accueil « Pomme de Reinette » a laissé la place à deux micro-crèches depuis septembre 2017 :

- La micro-crèche « Pomme d'Api » située à l'espace Petite Enfance à Saint-Parize-le-Châtel.
- La micro-crèche « Pomme de Reinette » située au Centre Social de Magny-Cours.

Chacune est agréée pour l'accueil de 10 jeunes enfants (âgés de 3 mois à 4 ans) et ouvre ses portes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 18h00.

Les divers projets sont communs aux deux structures.

Les partenaires - les Mairies de Saint-Parize-le-Châtel et de Magny-Cours, la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre, la Mutualité Sociale Agricole et la Protection Maternelle Infantile - ont permis cette adaptation de notre structure d'accueil pour apporter une réponse satisfaisante aux habitants du territoire.



LE SERVICE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Le service de portage de repas à domicile est une aide complémentaire s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile pour les Seniors.

C'est également un contact régulier avec une équipe à votre service. Il permet parfois de rompre l'isolement grâce au réconfort d'une visite quotidienne et dans certains cas d'alerter si nécessaire la famille et/ou les services d'urgence...

Toutefois, ce service de portage de repas à domicile est proposé à toutes les personnes qui en font la demande.

Le transport des plateaux repas est assuré par un véhicule frigorifique, en contrôlant et en respectant rigoureusement la chaîne du froid. Livraison des repas en barquette individuelle

- Lundi matin : plateau du lundi
- Mardi matin : plateau du mardi et/ou du mercredi
- Jeudi matin : plateau du jeudi et/ou du vendredi
- Vendredi matin : plateau du samedi et/ou du dimanche

Le Centre Social travaille avec la société ANSAMBLE de Bourges qui confectionne les repas.

Ces repas, à choix multiples, sont élaborés par un diététicien et sont adaptés aux besoins de chaque personne, selon son régime particulier (menus sans sel, sans sucre, texture mixée...).

MENU :

Potage, hors d'œuvre, plat principal avec accompagnement, fromage ou yaourt, dessert ou fruit.

L'A.P.A. (Aide personnalisée à l'autonomie) est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie.

L'A.P.A. aide à payer des dépenses nécessaires pour rester à domicile. Renseignements auprès de : Union Territoriale d'Action Médico-Sociale Nevers Sud Nivernais Conseil Départemental de la Nièvre Site d'Imphy : 41-43, rue Camille Baynac BP 5 58160 IMPHY. Tel : 03.86.93.57.00.

La personne retraitée CARSAT (Caisse de retraite et santé au travail) peut obtenir une aide pour compenser le coût du portage de repas à son domicile (sous conditions). Renseignements auprès de : CARSAT BOURGOGNE et FRANCHE COMTÉ 21044 DIJON CEDEX Tel : 3646 Demander le service social Pour les autres régimes, veuillez-vous renseigner auprès de vos caisses de retraite et mutuelles.

Pour tout renseignement pour le portage de repas à domicile, contacter le Centre Social et demander : Marie-Christine LACHASSEIGNE, Didier COULON, agent de portage. 31, rue du Vieux Magny 58470 MAGNY-COURS Tel : 03.86.21.29.10.

L'INITIATION À L'INFORMATIQUE

Vous souhaitez vous initier ou vous familiariser avec « l'outil informatique ».

- Découverte internet.....
- Gestion des photos...
- Création d'un courrier, d'un tableau, d'une affiche, d'un livret....
- Toute autre demande....

Apporter votre PC portable, votre tablette si vous en avez la possibilité.

Cet atelier est proposé le lundi de 9 h 00 à 11 h 00 au Centre Social de Magny-Cours mais qui peut être modifié suivant les disponibilités des personnes.

Pour tout renseignement, contactez le Centre Social.

LA MISSION LOCALE

C'est un service pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui leur permet d'être érigés dans leur parcours vers l'emploi.

Des permanences ont lieu une fois tous les quinze jours dans les locaux du Centre Social.

Rendez-vous à prendre en téléphonant à la Mission Locale au 03 86 71 64 50 et demander Mme Isabelle DU-BOIS.

Autrement Dit...

Guillaume Page, Artisan Fleuriste

PLACE DE LA POSTE - 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

03 86 38 11 84

f Autrement dit Saint Parize - autrementdit.fleurs@gmail.com

Fleurs, Plantes, Cadreaux, Événement

Mais aussi...

Carterie, Relais Pressing, Transmission Florale, Entretien et Fleurissement de Tombes, Plantes de fleurs (été), Sapin de Noël (Morvan), Atelier Art Floral, Livraison, Paiement CB à distance

Boulangerie-Pâtisserie

Veronique et Olivier Raveau

TEL: 03.86.58.13.90

AVENUE DE LA MAIRIE - 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

ATELIER RELIURE

L'atelier reliure se tient tous les lundis de 14h00 à 16h00.

C'est l'occasion pour un petit groupe de fidèles de se retrouver autour de Bernadette Carzon, animatrice bénévole de l'atelier depuis plus de vingt-cinq ans. Le matériel de reliure appartient au Centre Social mais les participants apportent les livres qu'ils veulent restaurer.

Certains viennent pour le plaisir du loisir créatif et du travail manuel, d'autres choisissent plutôt par thèmes, les livres pour enfants par exemple. Il vaut mieux avoir deux volumes « sur le feu » pour que l'un puisse bien sécher pendant que l'on s'occupe de l'autre. Et s'il s'agit de remettre de vieux exemplaires à neuf, le goût de la lecture est vraiment partagé par tous.



PERMANENCE PMI

(Protection Maternelle Infantile)

Les vendredis 02/03 et 23/03 de 9h 30 à 11 h 30 au Centre Social. Lieu d'information convivial où les parents peuvent échanger et être conseillés en matière de soins, de sommeil, d'allaitement, d'éveil... de leur enfant.



de Magny-Cours et de ses environs
31 rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS
03.86.21.29.10.
03.86.58.42.06.
c.s.magny-cours@wanadoo.fr

Télécopieurs

Tracé de plans

Informatique et réseaux

Photocopieurs

Imprimantes

Copie Service Noir et Couleur

commercial@copiefax.fr



Siège Social :
52 bis, Bd Camille Dagonneau
58641 Varennes-Vauzelles Cedex
Tél. 03 86 36 46 04 - Fax 03 86 36 41 28

Agence de Bourges :
Parc d'Activité Esprit 1
5 Rue Archimède - 18000 Bourges
Tél. 02 48 68 67 12 - Fax 02 48 68 67 13

L'ESSENTIEL, PRES DE CHEZ VOUS!

Pensez «local» avec nos commerçants de proximité...



Emilie et Hilaire
«La réception»



Thibaut



Sandrine



Point vert du crédit agricole
Dépositaire journal du centre



EFFECTUEZ VOS RETRAITS
D'ESPÈCES À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

1

Présentez votre carte
au commerçant
affilié
Point Vert.

2

Donnez-lui le montant
de votre retrait
(de 20€ à 100€).

3

Tapez votre code
confidentiel sur le
TPE*.
(Terminal de paiement
électronique)

4

Votre commerçant
vous remet votre
ticket de carte
bancaire et vos
billets.



Gérard



Olivier



Laëtitia



Mickaël



Olivier et Véronique



Guillaume



ASSOCIATIONS

FOOT



Equipe U13

Un label qualité pour l'école de foot. L'école de foot du Football Club Sud Loire Allier 09 poursuit la reconstruction entreprise depuis 3 ans. Les enfants ont retrouvé le stade de Saint-Parize-le-Châtel le dernier mercredi d'août 2017. Cette saison, une soixantaine d'enfants dispute les plateaux ou compétitions proposées par le district de la Nièvre dans les catégories U7 à U13. Dix jeunes filles sont intégrées aux groupes et pratiquent avec beau-

coup de plaisir. Les efforts entrepris par dirigeants et éducateurs commencent à être récompensés puisque plusieurs jeunes participent à des regroupements organisés par le district de la Nièvre en vue de constituer les équipes qui représenteront le département au cours des interdistricts. Le football féminin est également mis à l'honneur, le club recevra le label « école de foot féminin niveau bronze » attribué pour trois saisons. La formation des éducateurs

est un axe prioritaire pour le club qui finance les différents modules pour ses bénévoles. Ces départs en formation apporteront des connaissances aux bénéficiaires et seront un meilleur gage de qualité pour les séances d'entraînement. Le club postulera cette année pour l'obtention du label qualité école de foot pour lequel de nombreux paramètres (bénévoles, éducateurs formés, infrastructures, nombre d'équipes engagées...) seront évalués. Les enfants ont cette année reçu un survêtement de sortie offert par la société SHOWROOM et un jeu de maillots pour les U13 par la société SNEC. Le groupe U13 a été invité à participer par le conseil municipal jeunes de Saint Pierre le Moûtier à un après midi « critérium du jeune conducteur » en octobre 2017. Cette action répondait parfaitement aux objectifs du Programme Educatif Fédéral mis en place par la Fédération Française de Football auquel le club est inscrit. Des journées d'accueil seront organisées au mois de juin pour permettre aux enfants de découvrir l'activité, les éducateurs, les infrastructures et les dirigeants du club.



Détection filles



Formation éducateur à St Parize avec les enfants du club

SPORT SYMPA



AG saison 2017-2018



Repas de fin d'année convivialité et bonne humeur activités tennis et pétanque suivies d'un repas



Matinée famille marche



Notre équipe gagnante aux 6h de le Nievre La 2eme equipe est arrivée 13eme, super journée



Mobiliser pour April



Matinée vélo course marche

Nous vous attendons nombreux les dimanches matins à 10h30 pour courir et les 2eme mardi de chaque mois à 10h pour marcher. Rendez-vous devant « Le cercle »

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques afin de tenter de satisfaire tout le monde. Contact par facebook ou sportstpa@yahoo.fr.

PROJETS : Nous sommes en phase de préparation d'un projet dont le but est d'organiser une course afin de faire découvrir notre village. Nous sommes également en discussion pour organiser une après midi course et vélo avec le club vélo lors du week end de la fête communale en mai.

ASSOCIATION CYCLO TOURISME SAINT-PARIZE MAGNY-COURS



SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL
MAGNY-COURS

régional, le national ayant eu lieu pendant la semaine jeunes.

VTT ST PATIC, le 15 octobre à Saint-Parize-le-Châtel, devenue maintenant célèbre avec au programme : VTT, 3 parcours au choix de 23, 38 ou 47 kms – Pour les marcheurs, 15 kms, avec la possibilité de couper et un parcours pour les routiers. L'accueil des sportifs (licenciés ou non) le matin a débuté par un petit déjeuner complet. Le soleil était au rendez-vous et nous a accompagné toute la journée. A mi-parcours, copieux ravitaillement, avec du sucré, du salé, une boisson chaude ou froide et notre fameuse semoule !. Au retour, remise des récompenses suivie du pot de l'amitié offert par la commune de Saint-Parize-le-Châtel. Nous avons compté ce jour-là pas moins de 302 personnes, toutes catégories confondues vététistes, marcheurs, routiers).

DEFILE DE NOEL le 16 décembre dans les rues de Magny-Cours et de Saint-Parize-le-Châtel à la rencontre du Père Noël



Les membres du club, rentrés tous bien reposés après les vacances, ont repris les séances d'entraînement le samedi après-midi de 13 h 30 à 17 h au local préfabriqué à Saint-Parize-le-Châtel avec deux sections proposées : VTT et section route. Il existe aussi pour les adultes qui ne veulent pas rouler seul un rassemblement tous les samedis ou dimanches pour faire des balades en groupe. **Pour tous renseignements contacter Daniel THEVENOT**

NOS ACTIVITES DEPUIS LA RENTREE

LA SORTIE VELO DECOUVERTE

le 16 septembre était ouverte à tous et à tout niveau (débutant, expert) avec un parcours de 60 kms incluant des visites et une pause pique-nique sous le kiosque et aire de jeu à Saint-Pierre-le-Moutier. Départ de Saint-Parize-le-Châtel, après un petit café, en direction d'Azy-le-Vif pour notre première visite à la **fromagerie des Echaumeaux** où nous avons été très bien accueillis : visite du site avec expli-

cations et dégustations et achats de fromages sur place. Nous remercions les propriétaires pour leur gentillesse.

Deuxième visite, en direction de Saint-Pierre-le-Moutier, la **ferme des petits fruits d'Aline Baumann** à la verrière pour visiter ses cultures de petits fruits et sa production de champignons (les shiitakes). Là aussi, dégustation de sa production de confiture bio faite maison très appréciée d'ailleurs par nos cyclistes.

Pause Pique-nique sous le kiosque à Saint-Pierre-le-Moutier pour une pause de midi bien méritée.

Dernière visite à Tresnay chez un artisan de pierre cuite **Nicolas Machetel** et retour à Saint-Parize-le-Châtel et pour terminer cette journée un pot clôture offert par le club.

REPAS DU CLUB le 30 Septembre, toujours très apprécié.

PREPARATION DU CNER

(Concours National d'Education Routière) en octobre pour nos jeunes avec un après-midi à Saint-Parize-le-Châtel pour les bourguignons suivi pour les sélectionnés les 27, 28 et 29 octobre au Quesnoy près de Saint-Brieuc, du passage du CNER



ASSEMBLEE GENERALE le 20 janvier 2018 avec quelques changements.

Membre du bureau :

Présidente : Véronique Lacroix
Secrétaire : Catherine Lyons
Vice-président et sortie adultes : Daniel Thévenot
Secrétaire adjoint : Pascal Biston
Trésorier : Anthony Morel
Trésorier adjoint : Jean-Christian Coyac
Délégué sécurité : Christophe Gucciardi
Moniteur et responsable école cyclotourisme : Dominique Lacroix

Pour tout renseignement contacter la présidente : Véronique Lacroix au **07-81-71-70-94**
Pour sorties adultes : Daniel Thévenot au **03-86-21-25-67**

Dates à retenir :

- 10 mars : Brevet de régularité à Saint-Parize-le-Châtel
- 07 Avril : Tour du canton



L'AMICALE



En cette fin d'année 2017, l'Amicale a proposé plusieurs activités pour les enfants :

- Halloween le 31/10 qui a connu son habituel succès
- le spectacle de fin d'année de l'école : les enfants ont apprécié l'histoire de Nounoursette jouée par Denis HOUARD
- le goûter de Noël des enfants de l'école

Les Saint Parizois ont répondu présents à nos rifles en décembre ; nous remercions d'ailleurs les commerçants de St Parize ainsi que Décathlon pour leur généreuse participation.



Pour commencer l'année 2018, ce n'est pas moins de 180 convives qui ont dégusté la tartiflette et l'ont éliminée aussitôt en dansant jusqu'au bout de la nuit. Le thème « haut chic, bas choc » a permis d'admirer des tenues étonnantes !!!



Prochains rendez-vous :

- soirée crêpe déguisée en partenariat avec l'école le vendredi 2 mars à la salle des fêtes
- la chasse aux œufs le lundi 2 avril sur le stade
- la fête des enfants le vendredi 29 juin en soirée sur le stade, en espérant que le temps soit avec nous cette année
- le voyage des CM2 de 2017/2018 au lac de Baye le samedi 7 juillet (ou le samedi 8 septembre en fonction de la météo)
- notre assemblée générale fin septembre

Et toujours, le fitness le mardi de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes : n'hésitez pas à enfiler vos baskets et venir vous défouler avec notre nouvel animateur. Première séance de découverte gratuite.

Attention, à la dernière assemblée générale, une grande partie du bureau a annoncé son intention de démissionner après une dizaine d'années de bons et loyaux services. Si vous souhaitez que les activités de l'Amicale perdurent, n'hésitez pas à venir vous investir. Nous vous rappelons que les bénéfices des activités organisées par notre association, comme les rifles et la tartiflette, permettent de financer des spectacles et des voyages pour les classes de l'école.

Alors si vous avez envie de rejoindre notre équipe dynamique et conviviale, n'hésitez pas !!! Vous pouvez nous contacter :

Françoise TOULON, présidente au 03 86 58 10 65
Sophie AVERADERE, vice-présidente au 06 27 51 08 81
 Par mail : amicalestparize@free.fr

ASSOCIATIONS

L'Assemblée Générale

La 69ème assemblée générale du FOYER s'est tenue le samedi 13 janvier 2018 à la salle des fêtes où une cinquantaine de membres sont venus entendre le bilan de l'année écoulée. L'occasion de revenir sur les 3 soirées du rire qui s'étaient déroulées les 18, 19 et 24 novembre 2017. Encore un beau succès puisque au total plus de 600 spectateurs se sont déplacés pour venir applaudir les performances de nos actrices et acteurs ainsi que celles de nos décorateurs et costumiers. Après la présentation du bilan moral et l'adoption du bilan financier à l'unanimité, le Bureau a été réélu dans son intégralité sans changement. Pour 2018, 110 adultes et 27 enfants adhèrent à l'association ! Signe que notre association, malgré son âge...bientôt 70 printemps ! (en 2019) se porte bien.



A vos agendas !!

samedi 11 juin : Fête de la musique à la salle des fêtes (horaire à préciser ultérieurement) Si vous êtes musiciens et que l'envie vous prend de rejoindre notre groupe, n'hésitez pas à nous contacter

samedi 17, dimanche 18 et vendredi 23 novembre : 29ème soirée du rire à 20h30 à la salle des fêtes

ASSOCIATIONS

LE FOYER



Divers

Le FOYER a pour projet de programmer un stage théâtre ouvert à une quinzaine d'adhérents maximum ainsi qu'une sortie pour ses adhérents en fonction de leurs tranches d'âge, à savoir un après-midi pour les enfants, une soirée pour les ados et une journée pour les adultes.

Le FOYER compte également mettre en place un système de location pour les costumes qu'il possède, plus d'infos dans la prochaine gazette...



Le samedi 3 février 2018, une trentaine d'adhérents se sont rendus à la Salle des fêtes d'Imphy pour aller voir la pièce d'Eugène LABICHE 'Célimare le bien-aimé' jouée par le Grenier du Nohain, un moment convivial qui s'est terminé par une soirée crêpes chez le secrétaire.

Notre Président a été interviewé en janvier dans l'émission 'Instant culture' sur RCF afin de présenter l'association et en particulier la soirée du rire. Diffusion de l'émission prévue le 11 avril à 18h30 et rediffusion le 13 avril à 11h sur 89.2 ou www.rcf.fr en direct ou en podcast dans rubrique Nièvre – instant culture ou sur l'application smartphone RCF.



LES CHEVEUX D'ARGENT



Autour de Roger Mayaux, son équipe et Marie-France de Ribierolles (maire adjointe), Danielle Beaulieu et France Golob, de Générations Mouvement.

Les cheveux d'argent : Association en sommeil

L'assemblée générale des Cheveux d'argent du 18 Janvier a peut-être été la dernière de l'association.

La situation, qui courait depuis plus d'un an, à savoir la démission en bloc du bureau, n'a pas trouvé de solution. Empêché par des ennuis personnels ou usé par la fonction trop longtemps assurée, chaque membre avait annoncé qu'il se retirerait en janvier 2018. Nous y sommes et personne n'a voulu prendre le relais. Devant cet état de fait, Danielle Beaulieu, la présidente départementale de Générations Mouvement, a proposé de constituer un bureau provisoire avec des personnes extérieures au club.

La solution n'a pas été acceptée, tions municipales, devant être entre les mains de Saint-Parizois. Une seule personne

s'est décidée à prendre la présidence. Les dés étaient donc jetés : mettre l'association en sommeil ou la voir disparaître. C'est un compromis peu viable qui a finalement été retenu : mise en sommeil de trois mois pour permettre au « président » de réunir autour de lui une équipe locale susceptible de relancer l'association.

Reculer pour mieux... sombrer ? Il faut espérer que non, les jeudis de club manqueraient sûrement à de nombreux adhérents. Mais des adhérents venus d'autres communes.

JYL (Article et photo Journal du Centre Janvier 2018)

SAINT-PATRICE



Le 27 janvier 2018 s'est tenue l'assemblée générale de l'association.

L'année 2017 se solde par un bilan financier relativement bon, les comptes sont à l'équilibre malgré de faibles rentrées.

L'association n'envisage pas de grosses dépenses cette année 2018 et doit rester vigilante compte tenu des faibles entrées financières.

En effet, le nombre d'adhérents se réduit considérablement, le montant des dons également.

Nous poursuivons malgré tout nos efforts pour embellir notre église, la fleurir, la nettoyer, l'entretenir au mieux afin que chaque visiteur, pèlerin ou simple promeneur, garde un excellent souvenir de son passage. Mais nous devons rappeler, avant toute

chose, que pour le catéchisme, l'association permet aux enfants de Saint Parize de bénéficier des salles municipales et d'une aide financière (photocopies, fournitures diverses, voyage de fin d'année).

Saint-Patrice tiendra un stand à la brocante au mois de mai 2018 sous la même forme que la brocante 2017, c'est-à-dire que le stand sera alimenté par le don de divers articles. Le bénéfice de ces ventes ira à notre association.

En octobre prochain, Saint-Patrice réitérera le concours de belote qui a remporté un réel succès l'an dernier.

Si vous pensez pouvoir nous aider, soit en devenant adhérent, soit par un simple don, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau. Un grand merci par avance.

ÉLEVAGE DE VASSAL – MONTBRUN
Château de Villars
58490 SAINT PARIZE LE CHÂTEL

Pour toute commande,
Nous contacter:
Hubert de Vassal
06 80 90 43 60
h.devassal@outlook.fr

VIANDE BOVINE EN CIRCUIT COURT



SAINTPARIZELECHATEL



PHARMACIE DU CIRCUIT

Place de la Forge
58470 Magny-Cours

Jean MOREAU
Docteur en
PHARMACIE

Tél. 03 86 21 88 55
Fax 03 86 21 88 60
phie-du-circuit@wanadoo.fr
www.pharmacie-du-circuit.com

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 - 14h à 20h
Le samedi : 8h15 à 12h15 - 14h à 19h

HEREDIT – Cercle Culturel d'Entraide Généalogique



Assemblée Générale du 24 juin 2017.

HEREDIT a perdu sa Présidente, Mme Colette MAYOT.

Un hommage lui a été rendu, début janvier lors de la présentation des vœux de Monsieur le Maire, André GARCIA qui se sont déroulés en présence de Monsieur Patrice PERROT, Député.

Suite au décès de Colette, HEREDIT recherchait des personnes de bonne volonté pour renforcer l'Association afin de poursuivre son oeuvre.

L'Assemblée Générale du 17 mars ⁽¹⁾ aura apporté, souhaitons le, une solution....

Le Bureau

⁽¹⁾Impression et parution de la Gazette après le 17 mars)

LA GUILDE DE VILLARS



Une GUILDE désignait au Moyen Âge une association ou coopération de personnes pratiquant une activité commune. Quel meilleur nom, alors, pour l'association Loi 1901 qui donne une nouvelle vie au Château Médiéval de Villars et à tout le site ?
pour nous contacter : guilde.villars@gmail.com



La Guilde de Villars est maintenant membre de l'Union REMPART, le principal réseau français d'associations de sauvegarde du patrimoine, qui organise des chantiers de bénévoles partout dans le monde ! 2017 a ainsi vu le premier chantier-école à Villars, et nous recrutons déjà pour le chantier 2018 !

COMMENT SE PASSE UN CHANTIER REMPART ?

Les Chantiers Rempart sont agréés « Jeunesse Education Populaire » par le Ministère chargé de la Jeunesse, mais ils sont ouverts à des personnes de tous âges. L'équipe de 8 volontaires loge au Vieux Château sous la coordination d'un animateur expérimenté, qui les accompagne pendant tout le séjour. Ils sont encadrés pendant le chantier lui-même par un maçon professionnel qui assure la transmission des techniques et savoir-faire traditionnels. Seulement une partie de la journée est consacrée au chantier lui-même, le reste du temps est dédié à la découverte des alentours.

POURQUOI UN JEUNE PREFERE UN CHANTIER à UN LOISIR ?

- Pour découvrir « pour de vrai » une région et sa population, c'est pourquoi chaque habitant de Saint Parize est invité à leur rendre visite pendant la durée du chantier.
- Pour participer de ses propres mains à la sauvegarde du patrimoine bâti.
- Pour apprendre une technique, ou la langue française pour les volontaires étrangers

DATES à RETENIR POUR 2018 Dimanche 17 Juin – Fête des Pères à Villars

11H00 – assemblée générale de La Guilde, ouverte à tous

Pique-nique et activités pour toute la famille l'après-midi. Entrée libre.

Dimanche 29 Juillet : Dîner-barbecue d'accueil des volontaires du patrimoine REMPART

Du 30 juillet au 10 août – chantier REMPART

Toute personne intéressée peut participer au chantier pendant le temps souhaité : une heure, une journée...

Des journées « chantier coup de main » pour les menus travaux et l'installation des volontaires du patrimoine auront lieu au printemps. Pour connaître les dates, ou tout simplement pour soutenir notre démarche, abonnez-vous à la page Facebook de Villars @chateaudevillars-nievreenbourgogne, ou regardez le site internet chateaudevillars.fr

Le Château Médiéval de Villars est ouvert à la visite sur rendez-vous (5€ par personne ; pour les groupes, nous contacter)

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie

Tél. 03 86 21 08 44
Fax. 03 86 58 04 42
E-mail : sympa-mairie@wanadoo.fr
Web : www.saint-parize-le-chatel.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi au samedi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h, 14h-18h

Salle Polyvalente Achille RICHARD

Tél. 03 86 21 08 42

Maison Communale Claude JOLY

Associations, ALSH et restaurant scolaire
Tél. 03 86 21 08 43

Groupe Scolaire Henri SARRADO

Tél. 03 86 21 08 41
E-mail : 0580696S@ac-dijon.fr
Directeur : M. Philippe MORIZOT

Bibliothèque Municipale

Tél. 03 86 58 04 78
E-mail : biblio-splc@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 14h30-17h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h

Assistante Sociale

Mme BARBAZ – Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale
Sud Nivernais – Site Imphy
41-43 Rue Camille Baynac
58160 Imphy
Tél. 03 86 93 57 22
Permanence :
Uniquement sur rendez-vous au Centre Social de Magny-Cours le mardi après-midi.

Paroisse

Abbé Sébastien COURAULT
Presbytère - Place de l'église
58470 Magny Cours
Tél. 03 86 58 10 99 ou
06 81 21 65 36

EAP et Catéchisme
Mme LAUWICK
Tél. 03 86 58 10 33

Pour les obsèques joindre l'équipe d'accompagnement des Familles en deuil :

M. Hubert De RIBEROLLES
Tél. 03 86 58 13 52
Ou Mme Marie-Thérèse RENE
Tél. 03 86 58 12 69

Agence Postale Communale

En Mairie
Horaires d'ouverture :
Mardi au samedi : 9h-11h30

Emmaüs – Magny-Cours

Tél. 03 86 21 22 13
Horaires d'ouverture :
VENTE
Mercredi-Vendredi-Samedi :
14h-17h30
DEPOT
Du mardi au samedi :
8h-12h, 14h-17h30

Centre Social de Magny-Cours

E-mail : c.s.magny-cours@wanadoo.fr
Permanences à St-Parize :
Atelier d'Eveil dans le cadre du RAM :
Véronique LIPOWSKI, le mercredi matin : 9h30-11h30

Renseignements :
Mme PARRA-NOLIBOIS
Tél. 03 83 21 29 10
Halte garderie jeudi et vendredi :
8h-18h
Accueil de loisirs 3 à 15 ans pendant les vacances scolaires

Déchetterie de Mussy Chantenay-St-Imbert

Tél. 03 86 38 62 56
Lundi-Mercredi-Samedi :
8h-12h, 14h-17h
Période hiver (1 octobre au 30 avril),
ouverture à 8h30

Déchetterie Loire Allier Magny-Cours

Tél. 03 86 21 27 40
Lundi-Mardi-Mercredi,
Vendredi-Samedi : 8h-12h, 14h-17h
Période hiver (1 octobre au 30 avril),
ouverture à 8h30

Ramassage des Ordures Ménagères

SYCTOM - ZI La Maison Rouge 58240
Langeron
Tél. 03 86 37 26 99

Cabinet Médical de Saint-Parize-Le-Châtel

Cabinet infirmier :
Brigitte TINOT, Sandrine GUILBERT et
Bruno BONNARD
Lundi au vendredi : 8h15-8h45
sans rendez-vous
Tél. 03 86 58 94 56
Ostéopathe : WILLIAM STEVE
Consultation sur R.D.V
Tél. 06 37 79 88 78

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE MAGNY-COURS

Rue Gravières MAGNY COURS
Tél. 03 86 21 88 00
Drs LIEGEOIS – GOUX

CABINET MEDICAL DE SAINT-PIERRE -LE MOUTIER

24, av G Clémenceau
Tél. 03 86 37 40 31
Drs HIRT et JOUSSEAUME
Tél. 03 86 37 40 31

POMPIERS

Tél. 18

GENDARMERIE

Tél. 17

SAMU

Tél. 15

ETAT CIVIL/

Ils sont nés :

Clélia Dominique Zoé AVRIL
7 août 2017 à NEVERS (Nièvre)

Morgan Philippe DAUDE
17 août 2017 à MOULINS (Allier)

Linzo Pascal Guido Robert BELLI
14 septembre 2017 à NEVERS (Nièvre)

Gaëtane Zélie Lina GROSLIER
29 septembre 2017 à NEVERS (Nièvre)

Elise Léonie Simone LAURENSEN
30 octobre 2017 à NEVERS (Nièvre)

Line MATERA
20 octobre 2017 à NEVERS (Nièvre)

Ethan Bernard Michel RAMEAU
1er novembre 2017 à NEVERS (Nièvre)

Noémie LEBLANC
12 novembre 2017 à NEVERS (Nièvre)

Emilio Yanis VAINJAC
12 décembre 2017 à NEVERS (Nièvre)

Anouki DUPRE
29 décembre 2017 à MOULINS (Allier)

Ils nous ont quittés :

Jean-Pierre BARBETTE
le 26 août 2017 à CLAMECY (Nièvre)

Pierre TISSIER
le 9 septembre 2017 à SAINT-PARIZE-LE-CHATEL

Achille Louis JOLY
le 15 octobre 2017 à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Colette Ismérie Marie KESSELER Veuve MAYOT
le 9 janvier 2018 à SAINT-PARIZE-LE-CHATEL

Georges Ernest MAY
le 20 janvier 2018 à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Jacques ZAJAC
le 7 février 2018 à SAINT-PARIZE-LE-CHATEL

AUTOSUR ABRM
:ONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Tél. 03 86 37 27 30
13, Place Jeanne d'Arc
58240 SAINT-PIERRE LE MOUTIER

DPC sarl

DEPANNAGES
INSTALLATIONS

Energies
renouvelables
Entretien chaudières
Chauffage central
Salle de bain
Sanitaire

**DEPANNAGE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

Chambon - 58240 LIVRY www.dpc-livry.com 03.86.37.20.96

LAMOUCSIERE père & fils

Menuiseries bois
Fabricant sur mesure

■ Pose PVC
■ Escaliers
■ Vitrage isolant

1 rue Tour des murs
03320 - LE VEURDRE
Tel : 04 70 66 40 70 - Fax 04 70 66 40 52




CV TRAVAUX PUBLICS
VRD
CENTRE VOIRIE PARTICULIERS

Une agence de proximité à votre service :
CENTRE VOIRIE - 1, Rue St-Mayeul
03320 LE VEURDRE
Par téléphone au **04 70 66 42 38**
Par e-mail : sandra.beugnon@colas-ra.com

DEVIS GRATUIT sans aucun engagement



DISTANCE
la location automobile

LOCATION DE VEHICULES COURTE ET LONGUE DUREE

DISTANCE LA LOCATION AUTOMOBILE



- * Utilitaires du berlingo au 20 m3,**
- * Véhicules de tourisme,**
- * Minibus**

BIENVENUE A BORD DE NOS VEHICULES

**3 route de Paris
58640 VARENNES VAUZELLES
TEL 03 86 68 22 39
trinquet@distancelalocauto.fr**